

M. Antoine Le Grand adresse à la Société une lettre autographe du botaniste allemand Ch.-A. Rudolphi, écrite en français en 1808.

M. Cosson fait à la Société la communication suivante :

SUR LE PROCHAIN VOYAGE DE M. DOUMET-ADANSON EN TUNISIE,
par **M. E. COSSON.**

Mon excellent ami et notre dévoué collègue, M. N. Doumet-Adanson, président de la Société d'horticulture et d'histoire naturelle de l'Hérault, doit partir cette semaine pour entreprendre en Tunisie un voyage d'exploration scientifique et surtout botanique.

L'Académie des sciences a bien voulu nommer une Commission chargée de lui donner des instructions, et m'a fait l'honneur de m'y adjoindre.

L'itinéraire que se propose de suivre M. Doumet-Adanson ne peut être qu'approuvé. Il doit, de Tunis, se diriger vers la partie la plus méridionale de la régence, sur les confins de la Cyrénaïque, au sud de Gabès, puis revenir à Tunis, en se guidant, pour la durée de ses séjours, sur l'état de la végétation.

Les confins de la Cyrénaïque lui offriront assurément un certain nombre de plantes égyptiennes non observées jusqu'ici en Tunisie. Déjà, en 1854, M. L. Kralik avait constaté à Gabès la présence de plusieurs espèces du littoral égyptien manquant en Algérie (1).

M. Doumet-Adanson est appelé à enrichir la science de nombreux et importants documents. Les seules localités de l'intérieur, dans le sud de la régence, sur lesquelles on ait des données suffisantes pour juger des caractères généraux de la végétation, sont Gafsa, Tozzer et Nefta, oasis situées au voisinage des grands chotts. Les seules localités de l'intérieur, dans la partie moyenne et dans la partie septentrionale de la régence, qui aient été visitées par les botanistes n'ont été, pour ainsi dire, que traversées ou vues à des saisons défavorables. La côte orientale est plus connue, mais son exploration offre encore bien des lacunes, et tout le pays au sud de Gabès est complètement inexploré au point de vue botanique.

(1) M. Louis Kralik est certainement, de tous les explorateurs de la Tunisie, celui qui a réuni les documents les plus riches sur la flore de ce pays, où il reste encore à faire tant de découvertes et de constatations importantes au point de vue de la géographie botanique. En 1854, il n'a pas recueilli moins de mille espèces dans son voyage, qui a duré près de six mois. La série de ses courses en Tunisie a compris : le trajet par terre de Tunis à Souza et de là à Sfax ; le trajet par mer de Sfax à Gabès ; un séjour à Gabès, du commencement de mars à la fin de mai, utilisé pour de nombreuses courses aux environs de l'oasis et sur le territoire des Beni-Zid ; le trajet par mer de Gabès à Nadour (tour aujourd'hui en ruine) ; le trajet par terre de Nadour à Sfax ; une excursion à l'île de Djerba (l'ancienne *Lotophagitis*) ; un séjour d'un mois à Zaghuan, et quelques promenades rapides aux environs de Tunis et aux ruines de Carthage. — M. Kralik se trouvait précisément en Tunisie au moment où fut fondée la Société botanique de France, et plusieurs des intéressantes lettres écrites par lui durant son voyage ont été reproduites dans les premiers volumes de notre *Bulletin* (voyez t. I, pp. 23 et 111 ; t. II, p. 21).

Il y aura lieu pour M. Doûmet-Adanson d'insister spécialement sur les recherches à faire aux environs de Tunis et des ruines de Carthage jusqu'à environ 30 kilomètres au sud et à l'ouest ; car une des lacunes les plus regrettables est certainement l'insuffisance actuelle des connaissances sur la flore des environs de Tunis, pour laquelle on est réduit à quelques espèces observées par Vahl, Desfontaines, M. L. Kralik et M. le docteur Lagrange. La flore de Tunis, bien que devant offrir de nombreuses analogies avec les localités algériennes voisines, la Calle et Bône, ne peut manquer cependant de présenter des caractères propres très-dignes d'intérêt. Il sera aussi très-important de séjourner à deux époques différentes sur quelques points de la côte, des plaines et des montagnes de l'intérieur, non explorés ou imparfaitement connus, pour y recueillir autant que possible des échantillons de toutes les espèces qui y croissent. M. Doûmet-Adanson trouvera d'utiles indications dans le catalogue complet de toutes les espèces observées jusqu'ici en Tunisie, que je me ferai un plaisir de lui communiquer, et dans lequel sont consignées toutes les données du *Flora atlantica* de Desfontaines, des *Symbolæ* de Vahl et du *Sertulum tunetanum* de MM. E. Cosson et L. Kralik (1).

Je ne puis que reproduire pour M. Doûmet-Adanson les termes mêmes dans lesquels M. Decaisne (2) appelait l'attention d'un autre voyageur sur une « question qui, depuis longtemps, occupe les savants, celle qui se rattache au *Lotus* des Lotophages. Plusieurs naturalistes, et Desfontaines dans un mémoire spécial, ont cru pouvoir rapporter le *Lotus* à une espèce particulière de Jujubier. Les fruits de *Lotus*, produits par un arbrisseau épineux, auraient, suivant des traditions plus ou moins fabuleuses, la propriété de faire perdre la mémoire ou d'enivrer. Les Jujubiers, les *Elæagnus*, parmi lesquels on a cru reconnaître la plante des anciens, sont en effet des arbrisseaux épineux, mais leurs fruits mucilagineux et douceâtres se mangent impunément. Tout récemment, M. Pellissier a rencontré, dans le désert de Souza, un arbrisseau épineux, dont les fruits enivrent et que les Arabes nomment *damouk*. Nous signalons cet arbuste aux recherches du voyageur. »

Une question botanique non moins importante est la détermination de l'espèce à laquelle appartient l'Acacia gommifère, constaté à Thala, près de Gafsa, par M. Pellissier ; cette station doit évidemment son nom à la présence même de l'Acacia (en arabe, les Acacias épineux sont nommés *teloh*, au pluriel *thala*). L'arbre est là à sa limite géographique, et il y aurait un grand intérêt à savoir s'il doit être rapporté à l'*Acacia arabica*, qui a son centre de végétation dans l'Afrique et l'Asie tropicales, ou à l'*A. gummifera*, que l'on rencontre au Maroc sous une même latitude.

(1) E. Cosson et L. Kralik, *Sertulum tunetanum*, publié dans le Bulletin, t. IV, 1857, pages 55, 131, 176, 277, 360, 400 et 490.

(2) Decaisne, *Instructions destinées à M. le colonel Ducouret* (*Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 1849).

Dans le cas où M. Doûmet-Adanson ne pourrait visiter lui-même la station indiquée, il lui serait facile, pendant son séjour dans le sud, d'y envoyer un indigène pour recueillir des rameaux, autant que possible en fleurs et en fruits ou au moins en feuilles, en lui recommandant de ramasser sur le sol les fruits tombés de l'année précédente. Ces échantillons, même dans les conditions que nous venons de prévoir, permettraient de résoudre le problème intéressant qui est signalé à M. Doûmet-Adanson.

Une des recommandations faites par M. Decaisne (*loc. cit.*) ne doit pas être négligée : « Desfontaines a observé, sur les bords du désert et dans le *pays des dattes*, plusieurs plantes grasses qu'il a cru pouvoir rapporter à des espèces de l'Afrique australe ; nous appelons sur ces végétaux l'attention du voyageur, et nous demandons qu'il en envoie des boutures. »

M. Doûmet-Adanson est invité à ne pas négliger la récolte des oignons des plantes bulbeuses qu'il rencontrera dans son voyage, et à les envoyer en France par toutes les occasions qui s'offriront à lui, afin que ces plantes puissent être cultivées et étudiées ensuite dans leurs détails, mieux que l'on ne peut faire sur des échantillons secs, quel que soit le soin apporté à leur préparation.

L'attention de M. Doûmet-Adanson doit être appelée sur les substances médicinales usitées parmi les Arabes : les échantillons qu'il en rapporterait, avec des notes sur leur usage et l'indication des noms indigènes des plantes qui les produisent, auraient un véritable intérêt. Il en est de même pour les plantes tinctoriales et celles employées dans la tannerie, et l'on ne saurait trop engager M. Doûmet-Adanson à en recueillir des échantillons en fleurs et en fruits. On doit également lui rappeler les recommandations suivantes de M. Decaisne (*loc. cit.*) : « Il n'est pas indifférent, sous un autre point de vue, de connaître les diverses plantes alimentaires cultivées dans les contrées que le voyageur se propose de visiter. Nous demandons, en particulier, les graines des nombreuses variétés de Courges cultivées par les Maures ; ces semences, bien mûres, renfermées dans des sachets de toile, sur lesquels on inscrira le nom vulgaire et l'usage, nous parviendront en bon état, car elles conservent pendant plusieurs années leur faculté germinative. »

M. Doûmet-Adanson est engagé à noter avec soin les limites géographiques et les limites d'altitude des diverses cultures, telles que celles du Dattier, de l'Olivier, de la Vigne, de l'Amandier, du Figuier, etc., ainsi que ces mêmes limites pour les espèces forestières ou essentiellement caractéristiques.

Notre honorable collègue est, du reste, trop versé dans la connaissance des plantes du bassin méditerranéen et trop habitué aux explorations botaniques, pour que l'on puisse mettre en doute le succès scientifique de son voyage, qui est appelé à enrichir la flore du nord de l'Afrique de précieux documents.
